

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire de

La Foulée

22 rue Paul Jean 04700 ORAISON

L'an deux mille douze, le vingt-six janvier à dix-neuf heures, les membres de l'association, se sont réunis à Oraison - salle Jean RETY sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée est présidée par Monsieur Vincent ALLEVARD en sa qualité de président.

Le secrétariat est assuré par Mlle CLAUDET.

Le président constate que vingt-deux membres sont présents et huit personnes se sont excusées.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est ouverte.

Puis, le président donne l'ordre du jour de la présente réunion :

- lecture et approbation du rapport moral de l'activité 2011 ;
- lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2011 ;
- bilan et échanges sur la course 2011 à partir des quatre pôles : inscriptions, ravitaillement, signaleurs et VTT ;
- la validation des objectifs 2012 ;
- les questions diverses.

PREMIERE RESOLUTION

Après la lecture du rapport moral (joint en annexe) relatif à l'activité deux mille onze, l'assemblée générale approuve le dit rapport.

DEUXIEME RESOLUTION

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice deux mille onze, l'assemblée générale approuve le dit document tel qu'il lui a été présenté.

Il faut retenir de cette lecture que contrairement à l'an passée le budget réalisé de la course est cette année excédentaire. Plusieurs éléments ont contribué à cette excédent : l'augmentation décidée l'année passée de l'inscription, le temps qui a contribué à une augmentation de 30 % de participation par rapport à l'an passée, en amont le travail de recherche de mécène et une aide exceptionnelle de la Région. Ces nouveaux financeurs ont même permis d'offrir le tee-shirt de la course à chaque participant enfants et adultes.

Le Président propose d'échanger avec l'assemblée sur les différents pôles de la course :

- le pôle inscription enfant, celui-ci devra à l'avenir être renforcé si le nombre de participants continue à accroître. Pour l'édition 2011, 197 enfants ont participé.
- le pôle inscription adulte, cette année la possibilité de s'inscrire tardivement sur le site a entraîné d'autant plus de courriers arrivés en retard. Cela rend difficile la gestion des inscriptions et plus particulièrement le paiement des droits d'inscription. Il faudra pour l'édition 2012 clôturer les préinscriptions au moins une semaine avant.
- le ravitaillement, pas de reste sera la conclusion de cette année. Il ne manquait de rien et la possibilité de pouvoir racheter à l'Intermarché en cour de matinée a permis cette gestion. Par contre, il faudra veiller à ce que le ravitaillement du 4ème km soit bien positionné à ce kilomètre.
- signaleurs et les VTT, le directeur de la course tient à remercier les signaleurs et plus particulièrement Monsieur David et Monsieur Teyssot pour leur présence et leur gestion de la circulation avec la police municipale lors de la traversée du

CD.

Autres points rapportés par les bénévoles :

Les retours positifs des participants sur le parcours, leur souhait d'avoir un livre d'or sur place, le travail photographique réalisé par deux photographes tout le long du parcours. Des photos visibles sur le site. Le plaisir de partager un temps convivial après la course. Nous concluons cet échange sur un oui pour la participation de l'association à la course des Vannades.

TROISIEME RESOLUTION

L'échange se poursuit sur la validation des objectifs proposés par le bureau pour l'année 2012 :

1- participation à la manifestation Plus Jaune ma ville. Même si la date n'est pas arrêtée, le bureau propose l'organisation d'un footing pour découvrir ou redécouvrir le parcours du 10 km.

2- si cette année, il n'y aura pas de changement de parcours, le bureau propose de demander la possibilité d'augmenter le nombre de participants et de passer à 700 coureurs ; de solliciter auprès des autorités compétentes la privatisation du CD 4907 de la zone de départ à Augustin Gilly. Il sera aussi mise en place un couloir de sécurité sur l'avenue Abel Pin.

3- renouvellement des trophées existants avec un travail sur le trophée des entreprises proposé pour la première fois à l'édition 2011. Il faudra pour ce trophée améliorer le règlement, la communication auprès des entreprises, arrêter des modalités d'inscription.

4- la course du trois kilomètres ne rencontre pas son public. Elle touche une tranche d'âge, les collégiens, qu'il est difficile de mobiliser. Le bureau propose un challenge collègue, une mise qui nous l'espérons suscitera l'intérêt des jeunes. Une proposition sera formulée aux professeurs d'éducation physique du collège d'Oraison, et de Volx.

5- cette année, l'aire d'arrivée de la course a été animée par la présence du magasin Bachelas et Endurance Shop. Ces partenaires, nous proposent en plus de leur participation à la dotation de la course d'animer le village avec une démonstration de vélo et une loterie.

6- ces partenaires proposent aussi de participer au financement de l'impression des tee-shirts. La participation financière de ces mécènes associée à celle de l'Intermarché devrait nous permettre d'améliorer la qualité du tee-shirt et de l'impression. L'assemblée approuve la totalité des objectifs 2012.

7- enfin, le Président propose de demander l'agrément Jeunesse et Sports. L'obtention de cet agrément permettrait à l'association de solliciter le soutien financier du Comité National du Développement du Sport.

La présentation de ces objectifs se conclut sur l'intervention de M. Moreau qui propose aussi pour fidéliser la présence de club et ainsi de monter le niveau de compétition de labelliser la course à la Fédération Française d'Athlétisme.

Le président avant de clôturer l'assemblée générale deux mille douze rappelle à l'assemblée que conformément au statut de l'association, l'ensemble du bureau pourra être re-nouvelé l'an prochain après trois années d'investissement.

Magali CLAUDET,

Vincent ALLEVARD,

Secrétaire

Président

